

Colombes, 27 septembre 2023

ARKEMA VA DÉCARBONER LA PRODUCTION D'ACRYLIQUES SUR SON SITE DE CARLING, TOUT EN OPTIMISANT SA COMPÉTITIVITÉ

Arkema va mettre en œuvre d'ici 2026 une nouvelle technologie de purification brevetée sur son site de production à Carling, en France, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et l'empreinte environnementale du site, en ligne avec les meilleurs standards. Cet investissement permettra de réduire de 20 % les émissions de CO₂ du site, contribuant ainsi à l'ambitieux plan climat du Groupe fondé sur une trajectoire de 1,5°C à l'horizon 2030, validé par le SBTi.

Le site de Carling est l'une des principales usines d'acrylique en Europe. Il produit des monomères acryliques utilisés dans les revêtements de performance, les adhésifs, le traitement de l'eau et autres matériaux de performance, qui sont de plus en plus demandés dans l'électronique, les batteries de véhicules électriques, les nouvelles énergies, l'impression 3D, ainsi que pour l'efficacité énergétique des maisons et l'amélioration du confort de vie. Associée à l'introduction progressive de matières premières bio-renouvelables, cette technologie moins énergivore permettra à Arkema de décarboner davantage son offre de monomères acryliques, de résines de spécialités et d'additifs. Elle permettra de renforcer la position du Groupe en tant que partenaire clé pour offrir les solutions à plus faible empreinte carbone sur l'ensemble de ces marchés.

« Cet investissement sur le site de Carling représente un engagement fort et à long terme pour soutenir nos clients dans leur croissance et leur démarche de développement durable. Après l'introduction de monomères acryliques bio-attribués en 2022 selon l'approche mass-balance, ce nouveau projet à Carling est une nouvelle étape clé pour positionner Arkema comme un leader des matériaux acryliques à faible teneur en carbone, et aider nos clients à réduire leurs émissions de scope 3 » a déclaré Richard Jenkins, Directeur général adjoint, Coating Solutions.

Cet investissement de 130 millions d'euros dans un nouveau procédé de purification permettra d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire l'intensité carbone des opérations, d'optimiser la gestion des ressources et des déchets, ainsi que de réduire de manière significative l'utilisation de solvants, tout en permettant une augmentation incrémentale de la capacité. Ce projet stratégique s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement mondial lié à la décarbonation d'Arkema et a été en partie financé par l'État français dans le cadre du programme France 2030, opéré par l'ADEME, et financé par l'Union européenne - NextGenerationEU.

Financé par



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, Arkema dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir en 2024 un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 91 % du CA du Groupe en 2022, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 11,5 milliards d'euros en 2022 et est présent dans près de 55 pays avec 21 100 collaborateurs.

Contacts Investisseurs :

Béatrice Zilm	+33 (0)1 49 00 75 58	beatrice.zilm@arkema.com
Peter Farren	+33 (0)1 49 00 73 12	peter.farren@arkema.com
Mathieu Briatta	+33 (0)1 49 00 72 07	mathieu.briatta@arkema.com
Caroline Chung	+33 (0)1 49 00 74 37	caroline.chung@arkema.com

Contact Presse :

Anne Plaisance	+33 (0)6 81 87 48 77	anne.plaisance@arkema.com
----------------	----------------------	--